

CERCLE SPORTIF ANNAMITE DE SADEC

Championnat de tennis
(*L'Écho annamite*, 17 janvier 1922)

Nous avons reçu la lettre suivante adressée aux présidents des sociétés indigènes de tennis :

Cholon, le 16 janvier 1922.

À Messieurs les présidents des Sociétés indigènes de Tennis.

Monsieur le président,

En vous communiquant ci-incluse la liste des engagements pour le championnat indigène de tennis de Cochinchine, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la Commission qui se réunira le dimanche 22 janvier 1922, à 18 heures, au siège de notre Société à Cholon, en vue de l'élaboration du programme des rencontres.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le président de Cholon Tennis.

LUONG-VAN-MY.

NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMS DES JOUEURS
Caukho-Tennis	MM. Sanh et Thoi ;
Saigon-Tennis	F. Ferre et Ramos ;
Bienhoa-Sport	H. Robert et Tai ;
La Tricolore Giadinh	Lam et Ke ;
Cholon école ml	Nen et Mui ;
Sportive Cangioc	Phuoc et L.-v.-Tien;
Longxuyên-Tennis	Dinh et V.-v.-Tien;
Cercle sportif Sadec	Chanh et Kien ;
Garcerie-Tennis	Chiem et Mieng ;
Duc-hoà Tennis	Y et Giau ;
Cholon-Tennis	Chuc et Tieng

Arrêté la présente liste à onze engagements.

Cholon, le 16 janvier 1922.

Le secrétaire,

A. CÀNH.

Conférence faite le 22 mars 1922
par M. Pham-van-Ngoi, médecin auxiliaire
(*L'Écho annamite*, 25 mars 1922)

Messieurs et chers compatriotes,

Selon de désir exprimé par un certain nombre de nos camarades, je vais vous parler aujourd'hui de la culture physique, mais avant d'entamer le sujet de notre conversation, je tiens à vous faire remarquer que vous ne devez attendre de moi ni une conférence, ni un exposé didactique, mais plutôt une causerie amicale faite au sein de notre grande famille.

Messieurs,

Le sport, nous savons tous, que c'est un art, une pratique méthodique des exercices, non seulement en vue du perfectionnement du corps humain dans l'harmonie de son développement intégral, mais encore de l'édification de l'esprit dans sa lucidité et sa netteté.

La récente et formidable guerre a démontré la nécessité absolue d'une bonne éducation physique et sportive de la jeunesse saine, vigoureuse, capable de faire, en une courte adaptation, de bons soldats.

Préparer notre génération, notre postérité à une vie active de l'âme et de l'esprit est une expérience pratique de premier ordre; mais négliger tout effort dans le sens de notre instruction intellectuelle et morale sans effort parallèle pour notre développement physique ne peut qu'augmenter notre infériorité physique.

Chacun de nous conçoit sans peine que le premier bien de l'homme est la santé. Dans un corps robuste et sain, disent les moralistes de tout temps, habite une âme vaillante et saine.

Pour produire, il faut que chaque enfant de la patrie ait confiance en soi: l'énergie individuelle est le grand facteur du progrès et de la production,

Les forces morales, nous les possédons. Né sur une terre féconde, sous un ciel lumineux et verdoyant, l'Annamite de bonne souche, possède par le seul fait de sa naissance, la lucidité de la pensée, une psychologie naturelle faite de finesse et de délicate ironie qui le rend apte à tout comprendre et à tout s'assimiler.

Pendant la grande guerre, dans la division Marchand, avec les bataillons indochinois, notre actuel chef de province, [Monsieur l'administrateur Klein](#)¹, alors commandant de compagnie, a dit : « L'Annamite est doué d'une grande force de volonté. Les facultés de patience, de ténacité, d'endurance, presque insoupçonnées auparavant, se sont affirmées magnifiquement dans l'affreuse et déprimante guerre de tranchées. Il aime l'ordre, il est laborieux et économe.

« L'Annamite est bon, généreux, désintéressé et souvent jusqu'à l'oubli de soi et au sacrifice héroïque. De caractère ouvert et affable, il ignore la rancune et a le pardon facile. Son courage et ses sentiments chevaleresques sont légendaires ».

Enfin, la gloire des Annamites en Syrie, attestée par la flatteuse citation du général Gouraud, pour ne pas parler de lointaines épopées, n'est pas près de s'éteindre.

¹ *Henri* Auguste Klein : né le 13 déc. 1874 à Paris (5^e), rue Daru, 29, de Eugénie Klein, 21 ans, et de père inconnu. Entré dans les services civils le 15 décembre 1908. Administrateur au Cambodge, puis au Laos. Officier d'académie (*JORF*, 6 juin 1913), lieutenant dans un bataillon de marche indo-chinois, promu capitaine de réserve dans l'infanterie coloniale (*JORF*, 27 octobre 1916), affecté en Cochinchine (Cap-Saint-Jacques ?), puis au Cambodge. Chevalier de la Légion d'honneur comme capitaine au 11^e R.I.C. (*JORF*, 14 août 1920). Chef de la province de Sadec (1921), de Hatien (1923), affecté au Tonkin à Laokay (1925), à Haïphong (résident-maire de novembre 1927 à décembre 1928), enfin à Langson. En retraite (1934). Officier de la Légion d'honneur (1936). Membre de la Commission centrale des sports au Tonkin le 4 juin 1940 en tant que président d'honneur de la Société d'éducation physique du Tonkin (Septo). Décédé le 21 novembre 1946 à Paris (17^e).

À l'heure actuelle, notre chef de province nous a inspiré plus d'une fois le programme d'inculquer à nos compatriotes, et surtout à la jeunesse studieuse, une culture physique appropriée, propre à rendre les élèves plus aptes à s'ouvrir des carrières où doit se montrer, avec une activité intellectuelle suffisante, une vigueur corporelle sans laquelle l'effort à poursuivre demeure incomplet et par conséquent, inefficace. Notre administrateur désire voir la population autochtone posséder son terrain de sport et de jeux ; il veut nous voir organiser, après un entraînement raisonnable, des concours sportifs qui provoqueraient entre les membres du Club la plus utile et la plus louable émulation. Il nous a promis non seulement sa sollicitude paternelle dans les conditions les plus larges pour assurer la réussite des premières tentatives, mais encore un don personnel pour réaliser notre effort d'une façon effective et agissante.

Nous convenons que l'éducation physique est la préface de l'éducation générale des sens. Son premier but est d'assurer à notre organisme une santé robuste et un développement conforme aux lois de la physiologie ; soit deuxième but est de surveiller le jeu normal des fonctions en évitant leur surexcitation et leur affaiblissement.

Sur cette première assise on est à même d'obtenir le bon fonctionnement de tous les organes et leur finesse.

Sur cette double base, et la couronnant, une éducation intellectuelle et physique peut être solidement et utilement installée. Tous, nous savons que les fonctions psychiques ne prennent leur complet épanouissement que dans un organisme sain et plein de vigueur, et qu'une fois développées, leur précision et leur activité sont d'autant plus parfaites qu'elles sont soutenues par un ensemble d'organes plus solides et plus pondérés.

Pour y parvenir, nous devons être soumis, dès notre enfance, à une gymnastique méthodique qui, tout en assurant l'harmonie de nos mouvements corporels, retentira sur notre cerveau et aidera à son développement et à son équilibre.

Cette relation des coordinations musculaires avec l'intelligence a été nettement démontrée.

Au cours de l'évolution individuelle, le développement cérébral dépend de la mise en activité des portions de l'organisme qui sont en rapport avec les différentes parties du corps.

Telle partie du cerveau qui commande les mouvements des membres recevra des mouvements imprimés aux muscles qu'elle gouverne des excitations incessantes hâtant son développement. Les mouvements musculaires sont ainsi des excitants cérébraux.

Sous l'influence d'un exercice approprié, la poitrine se bombe, les épaules s'élargissent, la taille s'amincit et les muscles se développent, l'organisme entier se pénètre d'une vigueur nouvelle et se sent rajeunir comme si un sang nouveau et bienfaisant s'était infusé dans ses veines.

Nous avons vu des infirmes, particulièrement des blessés de guerre incapables au début de se mouvoir avec leurs jambes ou leurs bras impotents, recouvrer l'usage de leurs membres après un certain temps d'exercice, puis, continuant à se fortifier, devenir d'une vigueur remarquable,

À côté des exercices physiques, il faut faire une place aux jeux. Ceux-là ont une valeur éducative bien connue ; ils sont bons pour donner des qualités de vivacité, d'adresse, de souplesse, d'entrain, de persévérance, En outre; ils apprennent à surmonter les difficultés, à prendre un parti rapide, à être débrouillard.

Voilà, Messieurs, le but de la création de notre Cercle sportif.

Il ne nous est plus permis, à l'heure où le pays réclame de chacun de ses enfants sa part de contribution à l'œuvre régénératrice, de demeurer une cellule sociale inutile. C'est une loi naturelle à laquelle il nous faut obéir sans détours.

Cercle sportif annamite de Sadec
(*L'Écho annamite*, 1^{er} mars 1923)

Tout comme la capitale, Sadec va avoir son cercle sportif annamite. Voilà de la bonne décentralisation... sportive.

Nous félicitons de leur heureuse initiative M. Ngoi, le sympathique et actif médecin auxiliaire de Sadec, ainsi que ses amis. Nous publions d'autre part une première liste des généreux donateurs qui ont tenu à apporter leur obole pour la construction du local du Cercle liste dont le montant s'élève à la coquette somme de 8 605 \$ 00.

Il est à souhaiter que l'exemple de Sadec soit suivi par les autres provinces où l'on peu déjà constater un effloraion de clubs de tennis et de football qui donne beaucoup d'espoir pour la régénération physique de la race annamite.

Cercle sportif de Sadec
Souscripteurs
(*L'Écho annamite*, 1^{er} mars 1923)

1^{re} liste : plus de 100 souscripteurs

Fête d'inauguration du Cercle sportif annamite de Sadec
(*L'Écho annamite*, 27 mars 1923)

Nous apprenons que le comité administratif du Cercle sportif de Sadec travaille activement à la fête d'inauguration de ce cercle. Cette fête sera, si nos renseignements sont exacts, présidée par Monsieur le gouverneur de la Cochinchine et sera célébrée le 15 avril prochain.

D'après le programme ci-dessous, que nous avons pu nous procurer, la fête promet d'être très brillante et très intéressante. Elle constituera une belle journée sportive, comportant tournoi de tennis, match de foot-ball et séance d'exercices physiques des élèves.

Tenant à fêter magnifiquement ses hôtes de marque, le comité a fait, pour le lunch qui sera offert en cette soirée, ses commandes dans les meilleurs maisons de Saïgon, telles que Labigang pour les gâteaux et Blanc² pour les liqueurs.

Les invitations seront incessamment lancées et nous ne saurions trop engager ceux de nos compatriotes qui seront invités, à encourager la belle initiative des camarades de Sadec, en venant assister en grand nombre à leur fête.

PROGRAMME

de la fête d'inauguration du Fête d'inauguration du Cercle sportif annamite de Sadec
4 h. 15. — Réception de M. le gouverneur de la Cochinchine. —Présentation des membres du comité et des membres bienfaiteurs du cercle.

4 h. 30. — Discours du président. — Réponse de monsieur le gouverneur. — Discours en annamite du 1^{er} vice-président.

5 h. — Présentation des moniteurs d'éducation physiques et des membres de la fanfare du cercle. — Défilé et exercices physiques des élèves.

² Henri Blanc, 63-67, rue Catinat (anciennes maisons Mottet & Cie, H. Blanc et P. Hauff) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mottet_&_Cie-Saigon.pdf

5 h. 30. — Match de foot-ball et tournoi de tennis.
6 h. — Goûter des élèves.
6 h. 30. — Lunch.
7 h. — Illumination.
8 h 45. — Feux d'artifice.
9 h. 15. — Soirée théâtrale par les membres du cercle.
Minuit. — Bal champêtre.

Cercle sportif annamite de Sadec
(*L'Écho annamite*, 24 mai 1923)

Profitant des vacances de la Pentecôte, le Cercle sportif annamite de Sadec a organisé une promenade instructive à la Briqueterie de M. Hô-van-Canh* où la démonstration technique a été faite aux élèves de la section des Boys Scouts.

Le propriétaire de la briqueterie a offert un déjeuner champêtre et la maison Rihouet a mis gracieusement son automobile à la disposition des élèves et des maîtres de gymnastique.

La journée fut vraiment charmante et les gosses n'oublieront pas le geste généreux des deux membres bienfaiteurs du Cercle.

Nous adressons tous nos chaleureux remerciements à ces deux braves cœurs.

Cercle sportif annamite de Sadec
Soirée de Gala organisée au profit de la journée de PASTEUR
(*L'Écho annamite*, 26 mai 1923)

Samedi soir 26 mai 1923

8 heures: Ouverture de la soirée par la Fanfare du Cercle ;
8 h. 1/3 : Conférence sur vie de Pasteur par le médecin Ngoi ;
8 h. 30 : Soirée musicale (musique et chansons annamites) ;
9 h. : Théâtre Annamite ;
Minuit: Apothéose.

Dimanche soir 27 mai 1923

3 h. 30 : Match de Tennis.
5 h. : Match de Foot-Ball (Réveil-Chambre à air, enveloppe de bicyclette -et liqueurs offerts par la Maison Rihouet comme prix).

PRIX DES PLACES

Hors classe 2 \$ 00
Première classe 1 \$ 00
Deuxième classe 0 \$ 50
Chaque billet peut servir pour deux soirées.
Sadec, le 23 mai 1923.
Le Comité.

Déduction faite des divers frais, les recettes seront entièrement versées au profit de la journée de la science française.

Mille exemplaires du présent programme sont offerts gracieusement par l'Imprimerie Ho-Van.

Echos des Provinces
SADEC
Une manifestation de sympathie
(*L'Écho annamite*, 14 mars 1925)

À l'occasion du départ de M. Giudicelli, affecté au Gouvernement général, et de l'arrivée de M. Bussière, le Cercle sportif annamite de Sadec avait tenu à manifester sa déférente sympathie à l'ancien et au nouveau chefs de la province en organisant un banquet de 90 couverts.

Le salon du Cercle était décoré avec goût. Le service était impeccable. Le menu suivant dénote le talent du Vatel qu'avait choisi le cercle pour recevoir ses hôtes de marque :

Potage aux nids d'Hirondelle
Suprême de Bar Duglive
Noisettes mouton Périgourdine
Choux-fleurs sauce mousseline
Pintade truffée
Salade
Bombe glacée aux fruits confits.

Au champagne, le président du Cercle Sportif a prononcé le discours suivant :
Monsieur l'Administrateur,

Avant de quitter la province de Sadec, pour retourner au Gouvernement Général où votre précieuse collaboration est à nouveau réclamée, vous avez bien voulu vous : rendre à notre invitation, en venant passer quelques instants au milieu de nous.

À ce grand bonheur et à ce nouveau témoignage de votre bienveillance agissante, notre groupement est très sensible, et je tiens au nom de tous ses membres et en mon nom personnel, à vous en exprimer lu fond du cœur, nos respectueux remerciements.

Car, si la population de Sadec regrette en vous un Chef de Province qui sut à la fois, par ses sentiments de bonté, de justice et d'équité, en même temps que son énergie et son autorité s'en faire aimer et respecter un

Chef de Province dont l'activité inlassable lui valut de nombreuses améliorations d'ordres divers, ce n'est pas sans regret que le C. S. A. en particulier, voit partir un de ses plus grands bienfaiteurs.

Si, en effet, notre Cercle a vu le jour avant votre venue à Sadec, il ne saurait oublier qu'il doit, en grande partie, cette vitalité, à votre appui moral et matériel qui, à aucun moment, ne lui fit défaut. Et c'est pourquoi vous ne laisserez parmi nous que des regrets.

Mais permettez-moi de ne pas m'appesantir sur ce point et vous assurer, Monsieur l'Administrateur, que votre souvenir restera parmi nous, vivace et fidèle.

Permettez moi aussi de vous souhaiter une excellente santé et un agréable séjour au Tonkin.

Si votre départ laisse des regrets, il nous reste cependant quelque consolation à l'idée de savoir que la province passera en bonnes mains.

Qu'il me soit permis d'adresser ici notre salut respectueux et souhaits de bienvenue à votre distingué successeur, M. l'Administrateur Bussière, qui n'est pas pour la Cochinchine un inconnu. La province de Sadec, qui le connaît de nom et de réputation, est particulièrement heureuse de l'avoir pour chef.

Et c'est pourquoi, M. l'Administrateur, profiterons-nous de votre présence parmi nous, pour recommander à votre bienveillante protection notre groupement, dont l'utilité ne vous échappera certainement pas, nous vous donnons de notre côté l'assurance formelle que nous observons l'attitude correcte qui convient pour mériter votre haute sollicitude.

Messieurs,

Je vous propose de lever votre verre et de boire à la santé de notre Chef de province d'hier, de notre Chef de province d'aujourd'hui et de boire aussi à la prospérité toujours croissante du C. S. A.

Vive la province de Sadec !

Vive la Cochinchine !

M. Giudicelli a répondu en ces termes :

Monsieur le Président

Messieurs

Je suis flatté une fois de plus de voire marque de sympathie et de tout cœur, je vous en remercie.

Je suis confus devant des éloges que vous venez de me décerner et je crois qu'il est juste de distribuer ces éloges à tous mes collaborateurs qui m'ont apporté un concours dévoué et efficace dans l'accomplissement de ma tâche durant mes deux années de séjour à la tête de cette province de Sadec [que] je quitte avec beaucoup de regrets. Cependant, je suis certain que vous aurez pleine et entière satisfaction puisque la province passe entre d'excellentes mains de mon distingué successeur, M. Bussière, mon ami de longue date, qui mettra toute son activité et toute son énergie bienveillante pour le plus grand bien de la province et pour la prospérité de votre Cercle.

M. Bussière a répondu très gentiment au président du Cercle et à M. Giudicelli de leurs démarches [sic], tout en assurant que d'ores et déjà, le cercle sportif peut compter sur son appui bienveillant.

À peine la dernière phrase des deux chefs de province terminée, un tonnerre d'applaudissements clôtura le banquet au milieu d'une gaité sans mélange.

L'affaire des instituteurs de Sadec)

par TRINH-HUNG-NGAU.

(*L'Écho annamite*, 1^{er} et 3 septembre 1925)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Saigon-port-commerce.pdf

.....
Dans cette atmosphère de terreur et de méfiance, le Cercle sportif de Sadec, se dépeupla lentement ; et il vint un moment où il fut question de dissoudre la société sportive, qui se mourait de marasme.

.....

LE SPORT EN PROVINCE

par M. T.

(*L'Écho annamite*, 14 octobre 1925)

.....

L'Administration provinciale se doit de favoriser les initiatives privées portant sur le développement du sport. Le concours bienveillant du chef de Province peut beaucoup sous ce rapport. L'exemple en a été donné par M. Klein à Sadec qui l'a doté d'un cercle sportif que toutes les provinces lui envient.

Pour fêter la mise en retraite d'un ancien maître
(*L'Écho annamite*, 13 novembre 1925)

Sadec, le 10 novembre 1925.

Monsieur et cher compatriote,

Pour répondre au désir exprimé par un grand nombre d'amis et anciens élèves de M. LÊ-QUANG-RANG, instituteur principal en retraite, un comité provisoire vient d'être formé en vue d'organiser un banquet offert à ce maître vénéré et aimé à l'occasion de sa mise en retraite.

Ami de la France, humble serviteur de l'humanité,, tels sont les beaux titres que nous aurons à célébrer ce jour-là chez notre vieux maître.

Fils de ses œuvres, M. Le-quang-Rang est, par dessus tout, un homme de droiture et de bonté. Il a vécu, tranquille et fort, sa vie de labeur et de souffrances, sûr de lui-même parce qu'il portait au-dessus [de] tout le sentiment impérieux du Devoir.

Ses devoirs si pénibles et si lourds, il les a accomplis sans défaillance ; il a consacré ses trente-trois ans de labeur infatigable à la jeunesse studieuse, ayant fait partout preuve de cet esprit de dévouement et d'inflexible fidélité à ses engagements.

La fermeté de son caractère à l'égard de ses amis, sa bienveillance envers ses élèves, le rayonnement de son âme pure et fière font de la figure de notre maître et ami, un splendide exemple pour les jeunes générations futures.

Nous faisons un appel pressant à votre esprit de solidarité dans la reconnaissance due à un maître vénéré en vous priant de vouloir bien nous accorder le plus large concours pour assurer un brillant succès au banquet projeté.

Les adhésions seront envoyées dès maintenant à M. Nguyễn-vao-Bup, greffier à la Justice de Paix de Sadec.

Le banquet aura lieu le 5 décembre prochain au Cercle sportif annamite de Sadec.
Le comité d'organisation.

SADEC
Au Cercle sportif
(*L'Écho annamite*, 27 janvier 1927)

Les membres du Cercle sportif de Sadec ont renouvelé le nouveau Comité administratif de 1927 ainsi constitué :

Président : M. Pham van Ngoi, médecin.

1^{er} vice-président : M. l'ingénieur Luong van My,

2^e vice-président : M Lê quang Hô, tri-huyên,

Secrétaire : M. Ly van Quoi, secrétaire du gouvernement,

Secrétaire adjoint; M. Dinh van Dang, secrétaire,

Trésorier: M. Ho quang Hoai, secrétaire,

Membres conseillers : M. Tran van Hô, conseiller,

Membres conseillers : M. Pham binh Tanh, directeur de l'hôtel Nam-dông Huong, Saïgon.

SADEC
Au Cercle sportif annamite
(*L'Écho annamite*, 2 mars 1927)

Samedi soir, 26 février, le Cercle sportif de Sadec donnait en plein air un banquet de 110 couverts, dans le cadre féerique de ce merveilleux coin du jardin de la Cochinchine, à l'occasion du départ en congé de M. l'administrateur Rivoal, chef de la province.

À la table d'honneur, M. Pham van Ngoi, président du Cercle, avait à sa droite :

Madame Mossy, MM. Declercq, Font, Quang-Huy, Huynh tan Quan, Vo van Thanh, Tran binh Tac, Ho van Hoi, Le van Ban, Ly van Quoi, Ng van Phai ; à sa gauche : Madame Luong van My, M. Striedter ³, mademoiselle Quangduy, M. Mérimée, MM. Pradillon, Lachevrotière, Lê van Chi, Dexavary. Ng. van Bup, Trân van Do, Trân van Ho, Pham binh Tanh.

M. Rivoal avait à sa droite : madame Striedter ⁴, M. Mossy, M^{me} Pham van Ngoi, MM. Luong van Mv, Ng. tân Duoc, Tan ham Ninh, Duong van Nuong, Nguyen van Tuu, Ho quang Hoai, Ho van Canh, Dinh van Dang, Ho van Sao, Ha phuoc Tuong ; à sa gauche : madame Mérimée. MM. Bartoli, Espelette, Nguyen tan Duoc, dôc phu Huong, Nguyen van Tan, Tran van Phuoc, Nguyen tho Huong, Tran quang Ho. Phan van Thuan, Nguyen trinh Tuong, Nguyen van Ut.

Autour des deux longues tables, les invités officiels : conseillers provinciaux, chefs et sous-chefs de canton, fonctionnaires du poste, commerçants, industriels, propriétaires, chefs de congrégation.

Pendant tout le repas, la plus franche cordialité et le meilleur entrain ne cessaient de régner.

Sur le grand court de tennis, flottaient des milliers de drapeaux tricolores.

Les convives nageaient dans un bain de lumière, parmi des plantes verdoyantes et des guirlandes.

On fit honneur au fin menu ci-après :

Potage aux nids d'hirondelle,
Filet de bar Washington,
Aspics de foie gras à la vénitienne,
Asperges en branches sauce mousseline,
Gigot de mouton,
Cœur de cocotier en salade,
Cantaloup glacé,
Mignardises,
Petits fours assortis,

³ Guillaume Striedter (Villefranche d'Aveyron, 13 mars 1881-Menton, 17 janvier 1964) : fils d'Arthur Striedter, chimiste, directeur d'exploitation de phosphates à Bône (Algérie), puis négociant. Il fit toute sa carrière dans les services civils en Cochinchine et au Cambodge jusqu'aux fonctions de chef de la Sûreté et de directeur des Affaires politiques et administratives à Saïgon. Retraité en France (avril 1937), rappelé à l'activité dans son ancien poste (mai 1940), puis avocat stagiaire chez M^e Auguste Bataille, à Vinh-long (mars 1941).

⁴ Marie Élisabeth Hahnemann : née à Lausanne, le 13 août 1888, fille de Paul Théodore Trangot Hahnemann, professeur de musique, et de Mathilde Louise née Failletaz. Belle-sœur de Éloi Bougon, polytechnicien, directeur des Charbonnages du Tonkin à Haïphong, mpf 7 juillet en 1940 en mission de liaison avec les Japonais à Quang-tchéou-Wan. Mariée, à Saïgon, le 13 déc. 1912 avec Guillaume Striedter. Dont : Anne (Biênhoà, 1914–Vaison-la-Romaine, 2008) et Monette (Sadec, 1917-Paris, 2013).

Inspiratrice, dit-on, du personnage volage et fatal d'Anne-Marie Stretter dans les romans de Marguerite Duras.

Corbeille de fruits de saison,
Vin rouge : Vieux Bourgogne et Moulin à Vent,
Vin blanc : Vieux Castel et Sauternes, Champagne Mumm (cordon vert),
Cigares Minerva

Au champagne, M. Pham van Ngoi prononça un discours particulièrement applaudi.
La soirée se termina par le tir de feux d'artifice. On offrit à M. Rivoal, vivement ému,
un bouquet sur lequel se détachait cette inscription en lettres multicolores : Banquet
d'adieu offert à l'Administrateur Rivoal

On ne se sépara qu'à minuit.

Comme on le voit, le culte de la reconnaissance chez les Annamites n'est pas un vain
mot. Les chefs bienveillants et annamitophiles sont toujours aimés et respectés. L'or et
les pierres précieuses se vendent ; seul le cœur répond au cœur.

Discours

.....

Chronique sportive

Dimanche 18 septembre.—Terrain de la Rue Mayer ; Deux matches de foot-ball
d'entraînement
(*L'Écho annamite*, 17 décembre 1927)

Sur l'invitation du Cercle sportif de Sadec, l'Étoile de Giadinh* rencontrera.
dimanche 18 septembre, en un match amical, l'équipe de cette Société, à Sadec-ville.

Une coupe sera offerte par le Cercle sportif de Sadec à l'équipe gagnante, et la
maison Nguyễn-van-Trân, 96, boulevard Bonnard, Saïgon, de son côté, offrira une
pochette à chacun des joueurs de l'équipe vaincue, à titre d'encouragement, et en
guise de fiche de consolation.

Une manifestation de sympathie au Cercle sportif de Sadec
(*L'Écho annamite*, 20 décembre 1927)

Le 10 courant, à 18 heures, à l'occasion de la promotion de M. Bartoli, chef de la
province, au grade supérieur, le Cercle sportif de Sadec a offert à son président
d'honneur un lunch dont voici le menu :

Brioche caviar,
Sandwich au jambon,
Pâté au four,
Petits fours et pâtisserie variée,
Marrons glacés et dragées assorties,
Bombe glacée.

Après la réception du chef de province, au son de la *Marseillaise*, M. Ngoi, président
du Cercle, prononce l'allocution suivante :

Monsieur l'Administrateur,

En vous accordant un double avancement, le chef actuel de la colonie ne fait que
réparer l'omission commis. à votre préjudice il y a sept ans. C'est pour nous un plaisir et
un réconfort. Nous sommes heureux de profiter de l'occasion propice pour vous

témoigner notre vive sympathie. Ces sentiments ne nous sont pas individuels ; ils sont partagés par la population entière de Sadec. Je passe la parole à notre premier vice-président, M. Luong van My, chargé de prononcer le discours officiel.

Discours de M. Luong van My

Monsieur l'Administrateur,
Mesdames,
Messieurs,

Il est de tradition dans notre groupement de fêter avec joie tout événement heureux survenu à l'un de ses membres.

Monsieur l'Administrateur, vous êtes notre président d'honneur ; c'est un devoir, en même temps un plaisir, pour nous, de nous réunir, ce soir, pour vous crier tout haut notre respectueuse sympathie, à l'occasion du brillant avancement que le Gouvernement, reconnaissant vos mérites exceptionnels, vient de vous conférer.

Cette manifestation, toute simple, aurait pu avoir lieu il y a plus d'un mois, si une malencontreuse maladie ne vous avait obligé, pour vous en remettre, à vous absenter de la province, pendant tout le mois de novembre.

Sincèrement, nous regrettons ce contretemps ; mais notre petite fête n'en revêt pas moins un caractère de spontanéité, provenant d'un groupe de sportsmen, qui sont aussi heureux de vous fêter que s'ils venaient de remporter un match de foot-ball, ou un tournoi de tennis, ou un joli carambolage par quatre bandes au billard 1

Oh ! le billard ! Quel bel instrument, si utile aux personnes qui aiment la culture physique, auxquelles leur constitution ne permet pas d'affronter les sports violents.

Oui, le billard, quel bel ornement pour notre Cercle, si celui-ci avait un emplacement convenable pour le recevoir !

Monsieur l'Administrateur, vous avez dit à l'un de nous : Un sportman complet doit avoir un esprit sain dans un corps sain » Votre r marque est fort juste ; aussi, avons-nous songé qu'après les exercices violents du corps, il fallait le repos des muscles et le travail de l'esprit.

Mais, pour cela, il nous faudra posséder une salle de lecture bien aérée et un endroit pour loger un billard. C'est ce qui nous manque.

Hélas ! notre caisse n'est pas bien riche.

Nous pouvons doter notre Cercle d'une bibliothèque et d'un billard ; mais nous sommes incapables de procéder à son agrandissement par nos propres moyens.

Monsieur l'Administrateur, votre grande sollicitude à l'égard de notre Cercle a été souvent mise à l'épreuve par notre sympathique et dévoué Président, Monsieur Ngoi.

Aujourd'hui encore, nous vous crions « Au secours » Monsieur l'Administrateur, votre bon cœur se laissera encore toucher, et vous viendrez à notre aide, par tous les moyens dont peut disposer un chef de province, pour nous permettre de réaliser notre cher désir, qui consiste à pourvoir le bâtiment de notre Cercle de deux ailes supplémentaires. Ce travail une fois réalisé, le Cercle sportif annamite n'aura plus rien à envier à son frère, le Cercle franco-annamite, et les sportsmen étrangers qui viendront matcher avec nous ne manqueront pas d'adresser des éloges mérités aux âmes charitables qui auront contribué à cette heureuse transformation.

Et plus tard, Monsieur l'Administrateur, quand vous nous aurez quitté pour des postes meilleurs — car votre première- classe de se fera pas longtemps attendre —, votre nom restera gravé sur les murs des deux salles de billard et de lecture que vous aurez fait édifier, et le souvenir que nous garderons de vous sera celui d'un chef aimé, d'un Administrateur dévoué à la cause publique en général et à celle des sports en particulier.

Monsieur l'Administrateur, permettez-nous de vous présenter nos respectueuses félicitations à l'occasion de votre avancement bien mérité et de boire à votre santé et à celle de votre charmante famille.

Et vous, chers amis, crions tous :
« Vive Monsieur l'Administrateur Bartoli ! »

M. Bartoli vivement ému de cette, marque d'estime et de sympathie, répond en ces termes :

Mon cher Président,
Messieurs,

Votre geste est pour moi un plaisir et un encouragement Je me trouve en présence d'un milieu vraiment sympathique ; mandataires du peuple, fonctionnaires en activité et en retraite, commerçants, industriels, colons, propriétaires, bref, toutes les notabilités de marque de la province. Si j'ai accepté avec empressement votre invitation, le lendemain de mon retour de Dalat, c'est parce que je sais que je trouve en vous une collaboration efficace et loyale pour les œuvres d'utilité publique, telles que : canaux, routes, assistance médicale, enseignement, éducation physique, etc. Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous pour la prospérité de la province et le bonheur de ses habitants.

Votre demande est raisonnable, et je vois que le chef de la colonie, qui est un homme juste et bienveillant, ne manquera pas d'approuver mon appui.

Je vous remercie vivement de votre délicat attention, et je vous convie à lever le verre à voire bonne santé et à celle de votre famille.

L'improvisation de M. l'administrateur Bartoli fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements et une pétarade nourrie. On sabla le champagne : au milieu du lunch, M. Ngoi égaya l'assistance par ses monologues comiques, et Mme Le Ray charma l'auditoire par sa voix exquise.

La fanfare attaqua One step, box trott, Tango ; on dansa jusqu'à une heure avancée et on ne se sépara que très tard dans la nuit.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué : Mmes Bartoli, Brosius, Le Ray, Luong van My, Pham van Ngoi ; M^{lle} Brosius ; MM. Brosius, Le Ray, Nguyen tan Duoc, Truong minh Dinh, Nguyen tâi Duon, Huynh tan Quan, Nguyễn-van-Chuc, Lâm nguon Tho, Trần van-Phuoc, Tran van Do, Ly v. Quoi, Nguyen van Kinh, Tran binh Tac, Ho van Canh, Ho quang Hoai, Truong van Hanh, Thai viem Loi, Kham, Dang, Nam, etc.

Enfin, soirée réussie en tous points.

Chronique sportive
MATCH DE FOOTBALL
ENTRE « L'ÉTOILE DE PNOM-PENH
ET LE « CERCLE SPORTIF ANNAMITE DE SADEC »
(*L'Écho annamite*, 12 mars 1928)

Invité, le Cercle sportif annamite de Sadec a accepté, avec plaisir, de venir à la capitale khmère faire un match amical de foot-ball association, le dimanche 4 mars 1928, avec l'Étoile de Pnom-Penh, née, il y a environ une année et demie, de la fusion entre les anciennes sociétés Le Petit Collégien et L'Oriental Club, toutes deux alors en période de désorganisation.

Annoncée pour les 19 heures du samedi 3 mars, l'arrivée à Pnom-Penh de la vingtaine de sociétaires du Cercle n'a pu avoir lieu qu'à 20 heures et demie.

Leurs camarades de l'Étoile, qui avaient retenu des chambres pour eux dans des hôtels, sont allés à leur rencontre à Pochenh-Tong, à 8 km. de « la Ville coquette », sur la route de Takéo, et les a amenés à la capitale que la plupart d'entre eux ne connaissaient pas.

Le temps de se débarbouiller à l'hôtel, et les sociétaires du Cercle sont allés dîner, avec leurs camarades de Phnompenh, à 21 h. 30.

Au dessert, et en l'absence du président de l'Étoile. (M. Bayol, de la Trésorerie. malade hospitalisé), M. Huynh Hoa Tân, Instituteur, directeur de l'École de Boktoug, souhaita à ses hôtes la bienvenue, un excellent repos la nuit et un beau match pour le lendemain.

Le Président du Cercle de Sadec, accompagné de M^{me} Pham-Van-Ngoi, a retrouvé le lendemain, ses anciens condisciples MM. Samson Fernandez, président de sala ; Dambaung, conseiller à la cour d'appel cambodgienne ; et Nguyen van Quê, professeur au Collège Sisowath, qui lui tenaient compagnie.

Dimanche soir, temps splendide. Devant un public nombreux, qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux deux équipes, l'Étoile a battu le Cercle, par 2 buts à 0, et a remis à ce dernier une coupe en argent, à titre de simple souvenir.

Un dîner suivit ce match très amical. Au champagne, un toast fut porté par M. Nguyen van Que, qui fit l'éloge de ses camarades de Sadec, de leur province et de leur ville, rappela l'hospitalité amicale du cher Srok-Khmer pour tous les enfants d'Annam et la communauté d'origine des « Annamites du Cambodge » et de ses hôtes-auditeurs, ces émigrés étant originaires, en grande majorité, « des provinces sœurs de Vinhlong et de Sadec, qui constituent le jardin de la Cochinchine » dont ils ont la nostalgie.

Il dit ensuite les bons sentiments et les souhaits de ses camarades pour les membres du Cercle et termina son allocution en ces termes : « Au revoir et bon voyage ».

Après avoir applaudi, M. Pham van Ngoi répondit, en regrettant l'absence de cette réunion de M. Bayol, à qui il souhaita prompt guérison. Il remercia ses camarades de l'Étoile de leur accueil brillamment amical, les assura de l'amitié solide des membres du Cercle de Sadec et promit d'inviter l'Étoile à un match à Sadec, probablement à la prochaine fête de Jeanne d'Arc.

On se sépara à 22 h et demie. Aussitôt, M. et M^{me} Phan van Ngoi quittèrent Phnom-Penh tandis que leurs concitoyens retardèrent leur départ jusqu'au lundi.

Dès son retour à Sadec, M. Phamvan Ngoi a envoyé à MM. le Président de l'Étoile et Nguyễn van Quê deux télégrammes. ainsi conçus :

« Vous prie agréer et transmettre à tous membres Étoile, particulièrement comité, nos chaleureux remerciements pour accueil sympathiques.

Signé : Président Cercle sportif.

« Sommes charmés réception organisée en notre honneur par Étoile. Vous prie agréer et transmettre à tous membres comité, nos chaleureux remerciements. Bons souhaits rapide guérison à Président. Affectueuses amitiés à Fernandez et vous même ».

Signé : NGOI.

M. Nguyễn v. Quê a répondu au Président du Cercle par la dépêche suivante : « Très émus par vos télégrammes, membres Étoile. leur président, Fernandez et moi-même, vous remercions vivement, vous prions agréer et transmettre nos meilleures amitiés à tous membres votre estimé Cercle,

Sommes persuadés que liens affection nous unissant se consolideront jour en jour. Présentons nos meilleurs souhaits à Madame Ngoi ».

Signé : QUE

Donc. bonne rencontre et excellentes relations.

L. V. D.

Chronique des provinces
Sadec
Une réception
(*L'Écho annamite*, 1^{er} décembre 1928)

Dimanche soir 25 novembre, le Cercle sportif annamite de Sadec avait organisé, en l'honneur du passage de M. Klein, ancien administrateur de la province, résident-maire à Haiphong, une réception dans ses salons.

Le président du Cercle, M. Pham van Ngoi, reçut ses invités d'une façon charmante et la soirée se passa dans une atmosphère de sympathie et de véritable cordialité. A huit heures, un banquet de 90 couverts réunissait autour de MM. les administrateurs Klein et Bartoli une nombreuse assistance.

Parmi les convives, nous avons remarqué M^{me} Bartoli, toilette de satin, parure rehaussée de velours violet ; M^{mes} Donadieu, satin noir ; Étienne, satin noir et dentelles ; Gerlier, gracieuse disposition de satin noir et blanc ; Grimaldi, satin noir et crêpe georgette ; M^{lle} Étienne, robe saumon garnie de Venise, et MM. Gerlier, Font, Étienne, Grimaldi.

Autour du très affable président du Cercle MM. les membres du comité : My, Quan, ingénieurs ; Hoai, Quoi, Canh, Dang, Huynh-Sam ; nous avons remarqué M. Duoc, conseiller colonial ; Vu, délégué du centre ; Quang Duy, huissier ; Chuc, médecin ; Xua, receveur des postes ; Danh, huyên ; Bup, greffier ; Ho Van, Minh, industriels ; Hanh, San, commerçants ; etc.

Le repas fut impeccable, aussi bien au point de vue du service que de la qualité des mets. Voici le menu :

Amuse-bouche.
Consommé riche en tasse.
Filet de bar Périgord.
Civet de lapin Bourgeygny.
Petits pois à la française.
Gigot de mouton à la broche.
Salade
Bombe Pontarlier,
Corbeilles de friandises.
Fruits de saison
Café ou thé

Au champagne, M. Ngoi se leva et prononça une allocution, que l'abondance des manières nous oblige à remettre à notre prochain numéro.

Réception de M. l'administrateur Klein au Cercle sportif annamite de Sadec
(*L'Écho annamite*, 3 décembre 1928)

Voici le discours - prononcé par M. Pham van Ngoi, médecin civil, président du Cercle sportif annamite de Sadec, à l'occasion de la réception, par ce cercle, de M. l'administrateur Klein, ancien chef de la province, de passage en Cochinchine. Nous avons annoncé, dans notre numéro de samedi, la publication, dans celui-ci, du discours en question :

Monsieur l'administrateur,
Réunis autour de vous ce soir, nous demandons audience auprès de votre cœur.

Il y a sept ans que vous les avez qui les, et vos anciens administrés à Sadec conservent toujours le même souvenir du Chef qui a consacré toute son activité pour dissiper les ténèbres, faire servir l'accroissement des qualités, des vertus et des lumières au progrès général de l'humanité.

Au cours de votre carrière, vous vous êtes montré particulièrement vigilant quant à la formation de l'esprit public, surtout formations intellectuelles, physiques et sportives chez les Annamites.

Sans contredit, comme vous l'avez constaté *de visu*, le plus beau fleuron de votre carrière est certainement la naissance de ce Cercle.

Soyez persuadé, Monsieur l'administrateur, que votre enfant chéri saura entretenir la flamme du souvenir et pratiquer le culte de la reconnaissance.

Nous avons la ferme conviction que vous ne regrettez pas le grain que vous avez semé ; partout où vous êtes, du Nord au Sud, au Tonkin comme en Cochinchine, vous vous employez pour les Indochinois, et tout en travaillant pour les enfants d'Annam, vous travaillez pour l'humanité toute entière ; tout en vous faisant aimer, vous faites aimer la France.

Rien ne nous est plus précieux que l'affection dont vous nous honorez et celle que nous sentons pour vous nous en fait sentir de jour en jour le prix.

Vous concevez avec nous, Monsieur l'Administrateur, que l'or et les pierres précieuses se vendent, et seul le cœur répond au cœur.

Depuis de longues années, nous avons en la désolation de vous voir vous éloigner. Du moins, nous avons l'inappréciable avantage de trouver en votre collègue et ami M. l'administrateur Bartoli, une protection aussi bienveillante qu'éclairée. Grâce à sa sollicitude agissante, notre modeste groupement a pu se développer et grandir.

Son nom, comme le vôtre, restera longtemps gravé au fond de notre cœur et sera perpétué au sein de notre Cercle.

Aussi devant cette circonstance heureuse et solennelle où les sentiments trouvent une occasion naturelle de s'épancher, je m'empresse de présenter, au nom de mes camarades du Cercle et au mien, tout d'abord à notre fondateur l'hommage de notre filiale gratitude et de nos affectueux souhaits de bonne traversée, d'agréable congé en France et de vouloir bien transmettre à sa famille, nos vœux de bonheur et de longévité, ensuite à notre « Rénovateur » l'expression de nos sentiments de vive reconnaissance et d'agrément, pour sa charmante famille, nos vœux de bon et agréable séjour parmi nous.

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose de lever le verre à la santé de Messieurs les Administrateurs Henri Klein et François Bartoli et à celle de leurs familles.

Des applaudissements aussi nombreux que prolongés prouvèrent que toute l'assistance était de cœur avec son président, et que tous pensaient ce que le Docteur Ngoi venait d'exprimer.

M. l'Administrateur Klein, en une improvisation charmante, dit à tous la joie qu'il éprouvait de se retrouver, après cinq années d'absence au milieu de ses anciens administrés dans cette province de Sadec qu'il a tant aimée. Sa surprise fut grande de voir une telle réception, alors qu'il ne s'attendait qu'à une simple réunion.

Après le dîner, l'orchestre, qui nous avait réjoui pendant le repas de ses morceaux les plus variés, entama *fox-trot*, *one step*, etc., et tout le monde dansa avec entrain, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Nos félicitations et nos remerciements au Président du Cercle et à son Comité de nous avoir donné l'occasion de passer une agréable soirée, dans un cadre si riant, et dans une atmosphère si cordiale.

Nos footballeurs à Sadec
(*L'Écho annamite*, 28 décembre 1928)

Avant de participer à la coupe de l'Ouest, à la capitale, notre équipe provinciale de football avait rencontré celle de Sadec, en un match d'entraînement, sur le terrain même de cette dernière.

Le 16 courant, par une belle journée de dimanche, nous étions donc dans les murs de Sadec, où nous étions reçus avec enthousiasme.

À 16 heures et demie, devant le Cercle sportif de cette ville, la foule des grands jours se pressait, compacte, autour du champ de football.

La partie commença.

A notre grande déception, nos joueurs avaient sous leurs pieds un terrain « traître », où l'herbe poussait dru, où les excavations étaient semées à chaque pas, comme des pièges ! L'équipe de Trà Vinh, habituée aux petites passes lesquelles ne réussissent qu'en terrain régulier, fut embarrassée énormément par cet état de choses.

Pour comble de malheur, *certains joueurs de Sadec, et particulièrement un équipier venu de Chaudoc, se croyant peut-être sur un « ring », s'oubliaient jusqu'à distribuer à droite et à gauche force coups de poing et de pied.* Nos joueurs, qui ne sont pas boxeurs, eux, durent céder devant cette « humeur sportive » (!) et ne défendirent que faiblement leur camp.

Malgré tout cela, notre vaillant « onze » domina pendant la première mi-temps.

Au « citron », quelques-uns de nos joueurs manifestèrent le désir d'abandonner le terrain.

À la reprise, l'arbitre fut remplacé. Le nouveau juge fut impitoyable. Après cinq minutes de jeu, un pénalty fut infligé à Sadec. Dans un esprit bien sportif, Xang refusa de botter le coup et envoya le ballon promener.

À partir de ce moment, la lutte fut chaude de part et d'autre. Les descentes rapides et dangereuses de nos avants n'aboutirent à aucun résultat. Plus d'une fois, notre fameux Xang manqua son coup (d'ordinaire décisif) à cause des hautes herbes.

Les joueurs de Sadec, habitués à ce terrain réussirent, enfin, malgré l'admirable sang froid de notre « goal keeper », à violer les buts de Trà Vinh et la partie se termina sur le score 1 à 0.

Nous ne voulons pas terminer ce compte-rendu sans attirer l'attention de M. le président du Cercle sportif de Sadec sur l'état de choses signalé ci-dessus.

Il est à peine croyable que la province de Sadec, si évoluée sportivement et possédant un joli Cercle, ait laissé son terrain de football dans un état si déplorable !

D'aucuns ont prétendu que c'était là un « truc » des footballeurs de Sadec pour abattre leurs adversaires.

Il vous appartient donc de le démentir formellement.

TRANG-TU.

Chronique de Saïgon

Une audition musicale au Garage Bonnard
(*L'Écho annamite*, 7 janvier 1929)

Dans notre compte-rendu des fêtes du Cercle sportif de Sadec, nous avons dit que c'était aux accents de l'Orchestrophone que M. Lê van Duc avait fait venir de France qu'on dansa jusqu'au matin.

Nous aurions dû ajouter que cet Orchestrophone n'avait pas fait seulement les délices des invités, mais qu'il avait émerveillé aussi le populo annamite.

Un administrateur n'a-t-il pas exprimé son intention d'acheter un Orchestrobone pour sa province ?

.....

Un tombola au Cercle annamite de Sadec
(*L'Écho annamite*, 22 janvier 1929)

Par arrêté du 21 janvier 1929, du gouverneur p. i. de la Cochinchine :

Le Cercle sportif annamite de Sadec est autorisé à ouvrir une tombola dont le produit servira à construire un cour de tennis et à doter son local d'une bibliothèque et d'un billard.

Il sera émis huit mille billets au prix de une piastre (1 p. 00) le billet.

Une commission composée de M. l'administrateur, chef de la province ou son délégué, président.

M. le payeur du Trésor, membre.

M. le juge de paix indigène, membre.

M. le-président du Cercle sportif annamite, secrétaire.

sera chargée de vérifier l'emploi des fonds recueillis.

Le tirage de la tombola aura lieu en public, le 1^{er} avril 1929 sous le contrôle d'un comité désigné par l'administrateur, chef de la province.

Chronique des provinces

Vinhlong

Un grand mariage

(*L'Écho annamite*, 4 février 1929)

[...] On se rappelle encore que M. Ngoi, l'actif président du Cercle sportif de Sadec, a pu faire danser ses invités jusqu'au matin grâce à l'Orchestrophone de M. Duc. [...]

Inauguration de la route Sadec-Caolanh

(*Les Annales coloniales*, 5 février 1929)

Le gouverneur de la Cochinchine a inauguré le 30 décembre la route de Sadec à Caolanh. Une foule nombreuse se pressait sur tout le parcours et tous les villages avaient été brillamment décorés.

Une belle manifestation sportive eut lieu l'après-midi à Sadec. Le soir, un grand banquet réunissant autour du Chef de la Colonie toutes les notabilités françaises et indigènes de la région fut donné au Cercle sportif. Il fut suivi d'une fête brillante au cours de laquelle fut tiré un superbe feu d'artifice.

Tombola

(*Les Annales coloniales*, 28 février 1929)

Le Cercle sportif annamite de Sadec a été autorisé à ouvrir une tombola dont le produit servira à construire un court de tennis et à acquérir une bibliothèque et un billard.

Le tirage de la tombola aura lieu en public le 1^{er} avril 1929.

Il sera émis huit mille billets au prix de une piastre (1 \$ 00) le billet.

Inauguration du court de tennis de nuit du Cercle sportif annamite de Sadec
(*L'Écho annamite*, 11 mai 1929)

L'inauguration du court de tennis de nuit du Cercle sportif de Sadec sera un côté des plus attrapants des fêtes données dans ce joli centre à l'occasion du 5^e centenaire de Jeanne d'Arc. Cette cérémonie aura lieu le dimanche 12 mai courant, à 16 h. précises.

Des matches de tennis amicaux seront disputés en la circonstance par les meilleures raquettes cochinchinoises conviées à cette solennité. Puis, une partie de foot-ball mettra aux prises les équipiers de Tandinh Sport avec ceux du Cercle sportif de Sadec..

À 19 heures, un dîner de gala clôturera les réjouissances, servi dans le local même du Cercle.

Encore une belle fête sportive due à l'initiative de l'inlassable M. le médecin Pham van Ngoi, le dévoué président du Cercle sportif de Sadec.

Sadec
Fondation d'une Académie de billard
(*L'Écho annamite*, 1^{er} mars 1930)

Nous apprenons avec plaisir la fondation, à Sadec, d'une Académie de billard.

Cette société, créée sur l'initiative de M. Bosc, administrateur adjoint de 3^e classe, actuellement chargé de l'expédition des affaires courantes, et trois de ses amis personnels ; M. le Dr Serbain, l'éminent praticien ; M. Ferrandi, gérant du bungalow* ; et M. Font, géomètre conservateur ; est appelée, certainement à un bel avenir.

Dans un but de rapprochement franco-annamite, les cotisations, qui étaient fixées à 1 p. 50, ont été portées à 3 p. 50 ; pour les seuls membres annamites du chef lieu ! De plus, il est interdit aux membres annamites d'entrer dans la salle du billard. Et pourtant, le cercle est construit, le billard est acheté, avec l'argent des Annamites ! !

D'autre part, le président du Cercle, M. Bosc, vient de constater, avec une agréable surprise, la disparition d'une somme de 90 p. de la caisse du cercle, emportée par le boy !

Les membres annamites se proposent de donner leur démission devant l'admirable gestion du groupement dont ils font partie.

PHAM VAN-NGOI
Membre sociétaire

Un joli geste de M. le médecin Ngoi

Le président de l'Association sportive de Sadec, M. Pham van Ngoi, si sympathiquement connu de nos concitoyens, vient de se signaler par un beau geste à l'égard des écoliers pauvres de sa province.

Il a organisé, dans ce but philanthropique, une foire, où ne se vendaient que des produits locaux. Les 369 piastres qui représentent le montant des ventes sont versées à la Caisse des élèves indigents.

Nous sommes heureux d'annoncer cette nouvelle, d'autant plus que M. Pham van Ngoi est dévoué corps et âme. à la cause qu'il défend et à l'œuvre qu'il poursuit.

Nous espérons pouvoir en dire autant, très prochainement de M. Pham ngoc Thuâu et des dirigeants de la Société d'enseignement mutuel de Cantho, à laquelle nous formulons nos sincères vœux de succès dans sa propagande et vulgarisation des idées françaises.

Au nom des parents des élèves pauvres de la province de Sadec, en leur nom personnel et au nôtre, nous tenons à dire à notre compatriote Pham-van-Ngoi; « Merci ! » Nous lui présentons, en outre, nos chaleureuse. félicitations pour l'éclatant succès remporté par les récentes fêtes organisées par ses soins.

Chronique des provinces
Sadec
À Monsieur Phan van Ngoi, médecin
(*L'Écho annamite*, 27 mars 1930)

Dans un entrefilet, paru dans *l'Écho annamite* du 1^{er} mars, vous avez avancé de si nombreuses inexactitudes qu'il me paraît indispensable de rétablir la vérité, que vous avez par trop travestie.

1° Il n'est pas vrai qu'une société dénommée « Académie de Billard » a t été créée à Sadec.

2° Il n'est pas vrai que ses cotisations aient été portées de 1 \$ 50 à 3 \$ 00 pour les seuls Annamites du chef-lieu. La vérité est que les cotisations, pour ces derniers, qui étaient de 1 \$ 25, ont été portées à 2 p. 50 par l'assemblée générale du 25 janvier 1930.

De cette décision, il résulte que Français et Annamites paient la même cotisation

Je dois ajouter que cette décision a été votée à l'unanimité des treize membres présents. Or, parmi ceux-ci, on remarquait :

MM. Duon, juge de paix, vice-président du cercle ; Hoc, huyên, trésorier du cercle ; My, ingénieur des Travaux publics ; Hug, huissier à Sadec ; Truong, propriétaire.

Il ne peut donc y avoir eu brimade à l'égard des Annamites comme vous voulez le faire croire.

3° Il n'est pas vrai que l'accès de la salle de billard soit interdit aux Annamites.

4° Il n'est pas vrai qu'une somme de 90 p. ait disparu de la caisse du cercle.

Et maintenant, puisque vous avez mis la gestion du Cercle franco-annamite en jeu, je vous propose de soumettre les comptes de ma gestion, pour vérification, à une commission composée de trois membres, commission que vous voudrez bien présider. Je vous autorise même à choisir vos deux assesseurs.

Ceci, à condition que, par réciprocité, vous consentiez à soumettre les comptes du Cercle sportif annamite, ainsi que la comptabilité relative à la réception de Monsieur le gouverneur Blanchard de la Brosse, à la tombola et à la dernière kermesse, au contrôle d'une commission que je présiderai. Comme assesseurs, je ne prendrai pas de Français que vous pourriez suspecter. Je prendrai, si elles y consentent et si vous n'y voyez pas d'inconvénient, les deux plus hautes personnalités annamites du chef-lieu : MM. Nguyễn tân Duoc, conseiller colonial, et Dinh quang Hieu, délégué du chef-lieu, dont l'honorabilité n'est pas discutable.

FONT, ingénieur, géomètre

Sadec

Une belle fête, au Cercle sportif annamite
(L'Écho annamite, 2 juin 1930)

Sous l'impulsion énergique de son distingué président, M. Pham van Ngoi, médecin civil, le Cercle sportif annamite de Sadec s'est signalé encore, à l'occasion de l'Ascension, par de brillantes fêtes, très réussies, où bien entendu, le sport avait sa large place.

Disons tout de suite qu'en tennis comme en football, Sadec a eu l'avantage sur ses hôtes. La province ne démentait pas sa haute réputation dans ces deux branches de l'activité sportive. On sait, en effet, qu'elle compte dans ses rangs le tennisman Giao, champion de Cochinchine, depuis plusieurs années, en simple et en doubles mixtes et messieurs, champion de double messieurs de Malaisie, titre qu'il partage avec Chim, son partenaire et son seul vainqueur annamite à ce jour, lui-même, d'ailleurs, champion d'Indochine, tous les deux victorieux de Gordon Lum, d'Aragon, voire, à présent, de Khoc-hooi-Hya, réputé, l'an passé, imbattable en Extrême-Orient, continental.

À Sadec, Giao a des émules nombreux, qui, sans l'égalier, sont des raquettes redoutables. Rien d'étonnant, par conséquent, que cette ville se soit attribué la victoire, jeudi dernier, par 6 à 2 et 6 à 1, même score en simple et en double.

Pour le football, Sadec a battu également, par un but à rien, son adversaire : le Télépost de Saïgon, dont la ligne des avants se rehaussait, pourtant, de la présence de Feydel, l'un des meilleurs équipiers de Saïgon-Sport, au passé si riche de lauriers.

À l'issue de la rencontre, M. Pham van Ngoi remit une superbe coupe en argent à ses hôtes, pour perpétuer le souvenir de leur passage à Sadec. Comme une politesse en vaut une autre, Télépost, à son tour, offrit une bannière au Cercle de Sadec, qui lui souhaita la bienvenue de si aimable façon.

Un dîner réunit en suite cent vingt convives, tous en travesti, sans compter les chanteuses chinoises venues exprès de Cholon pour égayer l'assistance de leurs gentilles toilettes, de leurs chants, de leur musique.

Après le banquet, défilé des costumes sur le court de tennis, devant un jury chargé de distribuer des prix aux dix déguisements jugés les plus originaux ou les plus riches. Choix difficile, en raison du nombre des compétiteurs les plus remarquables, ce qui prouve que les Annamites ne manquent ni de goût ni d'imagination dans cette sorte d'amusement quasi-artistique.

Mais les deux premiers candidats se trouvaient être, indiscutablement, MM. Pham van Ngoi, en grand vizir, et Le van Cu, receveur des Postes et Télégraphes, en Laotienne. Après de long et laborieux débats, il fut décidé de leur attribuer, à tous les deux, le premier prix, avec, cependant, une légère préférence pour le second ci-dessus nommé. Voici, d'ailleurs, le palmarès complet :

1^{er} prix *ex-æquo* : M. Lê van Cu, receveur des P. T. T., en laotienne ;

2^e prix *ex-æquo* : le docteur Pham van Ngoi, en grand vizir ;

3^e prix : M. Ngô van Thiên, en Vercingétorix ;

4^e prix : M. Nguyễn van Bay, en Chinoise cantonnaise ;

5^e prix : M. Guet, en papillon bleu ;

6^e prix : M. Trần van Nghia, en légionnaire ;

7^e prix : M. Pham công Chuc, en régent de l'empire d'Annam ;

8^e prix : M. Vo van Kiêm, en singe grimpeur ;

9^e prix : M. Chapuis, en prince annamite.

10^e prix : M. Trần chanh Ngoc, en grand capitaine.

La plus franche gaieté n'avait cessé de régner au cours de la fête, qui ne se termina que vers minuit.

Les membres du Cercle nous prient de souligner que les sanglants incidents de Chomot avaient été portés à leur connaissance quelques heures seulement avant cette réjouissance, donc trop tard pour qu'elle fût décommandée.

CHRONIQUE SPORTIVE

Tennis

Chim et Giao se mesureront, à Sadec, dimanche 12 courant
(*L'Écho annamite*, 9 octobre 1930)

À l'instar de son aîné de Saigon, Giao, champion de Malaisie. s'installera, près du marché de Tân phu Dong, à Sadec, comme marchand d'articles de sport et patron-coiffeur. A l'occasion de l'inauguration de sa boutique, une fête sera donnée, dimanche soir, 12 octobre, au Cercle sportif annamite de Sadec, avec la participation de Chim, Giao et des meilleurs tennismen cochinchinois.

A 15 heures, aura lieu le clou de la journée, en l'espèce un match entre les deux as susnommés. A 19 heures, un banquet réunira une nombreuse assistance d'invités, après quoi se dérouleront de nouvelles rencontres, entre les raquettes les plus réputées de la Cochinchine.

Ces réjouissances promettent, d'ores et déjà, un immense succès. Nous souhaitons à Giao de réussir dans le commerce aussi bien que sur les courts.

En province

(*Le Merle mandarin*, 19 octobre 1930)

À Sadec, un ex-médecin auxiliaire indigène a monté une clinique et dirige en même temps un pensionnat libre.

Très libre, car il nous revient que c'est un tripot, vraiment bien organisé.

S'autorisant de ses relations avec quelques fonctionnaires européens, dont il a su capter la confiance par ses flagorneries, il se prétend tabou.

Fondateur d'un cercle sportif*, il attire les notabilités françaises et indigènes, qu'il éblouit par le faste de ses réceptions.

Ce médecin auxiliaire a-t-il vraiment une fortune si grande pour faire face à toutes ces dépenses somptuaires ?

Sainte cagnotte, tu es là pour un coup.

TRIBUNE ÉLECTORALE

M. Pham-van-Ngoi sur la sellette
DU TRIBUNAL DU « PEUPLE SOUVERAIN »

Un réquisitoire violent, mais signé et étayé de faits
(*L'Écho annamite*, 6 décembre 1930)

Notre impartialité nous oblige à insérer la lettre ouverte suivante, adressée à M. Pham van Ngoi, médecin civil à Sadec et candidat du parti constitutionnaliste aux élections coloniales prochaines. Nous le faisons d'autant que son auteur signe son

réquisitoire, l'étaye de preuves concrètes et déclare en supporter hautement la pleine et entière responsabilité.

Nous ne nourrissons nul ressentiment contre M. Ngoi que nous considérons plutôt comme un ami personnel. Mais, répétons-le, notre devoir d'informateur est d'éclairer les électeurs, et aussi les candidats, en rapportant à ceux-ci ce qu'on dit d'eux, en leur permettant, par conséquent, de se défendre au besoin, étant donné qu'une attaque directe et ouverte est infiniment plus loyale et moins dangereuse qu'une offensive sournoise, colportée sous le manteau de bouches à oreilles.

Nous l'avons déjà écrit, nous plaçons l'intérêt de la collectivité au-dessus même de nos sympathies et de nos préférences particulières. Que donc M. Ngoi confonde son accusateur, s'il le peut ou le veut. Nos colonnes lui seront également ouvertes à cet effet. Qu'il soit persuadé que le collège électoral ne demande pas mieux que de l'entendre se justifier et plaider sa cause. Le peuple n'en sera que plus à l'aise pour se prononcer souverainement et en connaissance de cause dans le choix de ses représentants au conseil colonial de Cochinchine

N. D. L. R

Vous briguez, Monsieur, le mandat de conseiller colonial. Pourriez-vous, sérieusement, affirmer que c'est par amour du peuple annamite et pour défendre ses intérêts ?

Ne serait-ce pas, plutôt, pour relever votre situation financière, gravement compromise ?

Vous nous feriez difficilement croire que c'est par pure philanthropie que vous désirez être élu. Tout, dans votre passé, démontre le contraire.

Comment pouvez-vous concilier ce prétendu amour pour vos compatriotes avec certains de vos agissements, hélas ! trop nombreux ?

Vous avez loué, en 1926 deux cent vingt-cinq mètres carrés de terrain, au village de Tân-phu-Dông. Vous en avez occupé cinq cent vingt-sept sans jamais rien payer pour l'excédent

Vous avez encore loué au même village de Tân-Phu-Dông, un autre terrain, de 325 mètres carrés, et vous en avez occupé 808, toujours sans rien payer pour l'excédent

Sans doute, estimez-vous appartenir à cette noblesse, dont parle Anatole France, dans son *Ile des Pingouins*, qui laisse à la canaille, c'est à-dire au peuple, le soin de payer ?

Vous avez acheté, au village de Tân-Phu-Dông toujours, 798 mètres carrés. Or, vous vous êtes approprié 904 mètres carrés, soit 106 mètres carrés de trop. Vous avez fait construire, pour votre compte personnel, sur un terrain du village de Tân-Phu-Dông, situé, comme les trois autres en question ci-dessus, en plein centre de la ville de Sadec, terrain qui ne vous a été ni vendu ni loué, et que vous refusez obstinément de rendre aux autorités locales,

Ainsi, non content de frustrer la commune de loyers importants, pendant plusieurs années, vous la mettez dans une position difficile, et l'exposez à payer de fort dommages-intérêts à l'acquéreur du terrain dont vous vous êtes emparé illégalement.

Que vous importe ! La canaille paiera, n'est-ce pas ?

Quelle drôle de conception que la vôtre de la défense des intérêts de vos compatriotes, Monsieur Ngoi !

Alors que vous n'étiez rien, vous n'avez pas hésité à dépouiller la commune de Tân-Phu-Dông. Que ne ferez-vous pas, ô Bouddha, si vous êtes conseiller colonial ?

NGUYEN VAN TRUON.

Propriétaire à Sadec.

[Plainte des Grands Magasins Charner]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Coloniale_Grds_Magasins.pdf

P. S. — Les Magasins Charner avaient porté plainte, contre vous, président du Cercle sportif annamite de Sadec, pour une somme de quatre mille francs, provenant d'achat de liqueurs, à l'occasion de diverses réceptions de M le gouverneur Blanchard de la Brosse, en 1928. Le jugement a été rendu, il y a quelques jours. L'huissier vous cherche. La police sera peut être à vos troussees demain !

Que s'est-il donc passé ? Cette somme, pourtant, a été bien portée, en dépense, par le trésorier du cercle, qui vous l'avait remise, pour être versée aux Magasins Charner. Ou ont-elles passé, ces quatre cents piastres ? Où les avez-vous mises ? Dans votre poche ? Dans votre coffre-fort ou dans vos rizières ou compartiments ?

Répondez, M. Ngoi ! Expliquez vous ! Éclairiez les électeurs, dont vous avez le culot monstre de solliciter les suffrages !.

NG.-V.-TR.

CETTE FOIS-CI, ESPÉRONS-LE, L'INCIDENT EST BIEN CLOS

Réponse à M. Pham-van-Ngoi, médecin à Sadec
(*L'Écho annamite*, 20 décembre 1930)

Monsieur,

Dans votre lettre du 9 décembre courant à Monsieur le directeur de l'*Écho annamite*, avec un cynisme inconscient et une malveillance non déguisée, ne pouvant réduire à néant les accusations portées contre vous, vous cherchez à donner le change et me mettez en cause dans les termes suivants :

« Je précise que cette fameuse histoire provient du Géomètre Font, qui a confondu le terrain du village avec celui du Génie tutélaire. »

En énonçant cela, vous savez fort bien, M. Pham van Ngoi que vous énoncez une contrevérité. Si confusion il y a, c'est vous qui l'avez créée de toutes pièces et avez appelé le Génie tutélaire à votre secours pour ne pas perdre la face.

Soyez bien assuré que ces histoires à dormir debout ne peuvent avoir d'effet que sur les naïfs.

Le terrain que vous convoitiez, que vous occupez illégalement et vous vous obstinez à ne pas rendre au village n'a jamais été terrain de culte quoique vous en disiez.

D'autre part, comment se fait-il que ce soit vous-même, Monsieur Pham van-Ngoi, qui ayez demandé la mise en vente de ce terrain ?

Comment se fait-il encore que, lorsque votre ami Monsieur l'administrateur-adjoint Bosc, président de la Commission d'adjudication, eut annoncé la mise à prix de ce terrain, vous avez déclaré à la Commission accepter la mise à prix ? À ce moment, tant qu'il pouvait vous échoir, ce terrain n'appartenait donc pas au Génie tutélaire ?

Où donc est votre bonne foi, Monsieur Pham van Ngoi ?

Avant ou après l'adjudication ? Avouez donc plutôt que vous vous foutez du Génie tutélaire, et que si vous aviez été déclaré adjudicataire de ce terrain, vous n'auriez pas hésité, le cas échéant, à dépouiller ce brave Génie tutélaire ! Pour finir, un bon conseil : Ne vous donnez donc pas la peine de bluffer. Un proche avenir démontrera où est la bonne foi, car l'heure de la Justice immanente ne tardera pas à sonner.

FONT

ingénieur-géomètre à Sadec.

N.D.L R. — Cette fois ci, espérons-le, comme nous le disons en tête de ces lignes, l'incident est bien clos.

En tout cas, pour notre part, nous n'accepterons plus aucun écrit sur M. Font ni sur M. Pham van Ngoi.

Mis en cause par celui-ci, celui-là avait bien le droit de nous adresser une rectification qu'il jugeait utile ou nécessaire et qu'il est de notre devoir d'insérer, conformément à la loi en matière de presse. Mais M. Pham-van Ngoi va en prendre prétexte peut être pour nous envoyer une nouvelle « mise au point », à laquelle M. Font répondra encore, sans doute, en se servant de notre journal. Dans ces conditions, la discussion menacerait de s'éterniser, car il n'y aurait aucune raison pour qu'elle prenne fin.

Nous le comprendrions, à la rigueur, si cette dispute intéressait l'opinion publique ou que les antagonistes apportaient des éclaircissements propres à édifier définitivement l'opinion du lecteur.

Mais cet élément d'intérêt même a disparu, avec le retrait forcé de la candidature de M. Ngoi aux élections coloniales, du fait du succès de M. Nguyễn tan Duoc et du docteur Trần nhu Lân, ses concurrents, et de celui de son colistier, M. Lê quang Hiêm dit Bay.

MM. Font et Pham van Ngoi sont, en conséquence, prévenus que nous ne nous mêlerons plus à leurs querelles, dont le caractère tout personnel éclate désormais à tous les yeux.

S'il est vrai que, ainsi qu'on nous l'a rapporté, la justice est saisie de l'affaire de terrain en question, la déférence que nous devons aux autorités judiciaires compétentes nous recommande de leur laisser le soin de se prononcer en toute impartialité, sans que nous ayons l'air de chercher à dévier leur sentence à intervenir en faveur ou au détriment de qui que ce soit des partis en présence

Pour rien au monde, nous ne nous départirons de notre attitude.

Chronique des provinces
Sadec
Les mystères du Cercle sportif
(*L'Écho annamite*, 4 février 1931)

Lorsqu'on aborde la question du cercle sportif de Sadec, on peut dire qu'il s'agit de résoudre un casse-tête chinois. Dernièrement, on annonçait que la comptabilité de cette société était à la disposition du public. Mais le comité était dans l'impossibilité absolue de rendre des comptes à l'assemblée générale du 24 décembre dernier. Une plainte fut portée, une instruction ouverte et la comptabilité saisie par le juge.

Alors que la Bamboula en l'honneur de M. Blanchard de la Brosse fut faite par souscriptions, le cercle sportif annamite est assigné par les magasins Charner, condamné et saisi. Comprenez qui pourra !

[Questions sur un don de la SAMIPIC]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SAMIPIC-Saigon.pdf

Une somme de 400 piastres a été remise, sous forme de don, par la « Samipic » à cette société sportive ; et cette somme ne figure pas dans les recettes. Cet argent aurait, paraît-il, servi à payer un Chinois, qui, jadis, aurait consenti à faire crédit au cercle. Mais ce paiement ne figure pas, non plus, dans la comptabilité du cercle, pas plus que dans celle du Chinois. Comprenez qui pourra !

Le 10 janvier, les membres du cercle sportif annamite, enchantés de cette gabegie, ont, à quelques unités près, réélu l'ancien comité. Comprenez qui pourra !

Surpris par cette élection, nous allons demander quelques explications au *nho* ramasseur de balles que nous apercevons pensif et soucieux. « Ah ! monsieur. ne me parlez pas de ces affaires ! Je n'en dors plus. Plus je cherche à voir clair, moins je comprends. Je crois que nous autres, Annamites, nous sommes plus forts que les chinois pour compliquer les choses. »

Au fait, le *nho* a peut-être raison.

NGUYEN-VAN-TRUONG, SADEC

Chronique sportive

==oXo — — oXo ==

Autour de Cercle sportif de Sadec
(*L'Écho annamite*, 30 mars 1931)

En réponse à M. Truong, mise au point de M. Pham van Ngoi

En réponse à un articulet paru dans notre journal, sous la signature de M. Truong. mettant en cause M. le médecin Pham van Ngoi, en sa qualité de président du Cercle sportif de Sadec, celui-ci, usant du droit de réponse que lui confèrent la loi et notre impartialité, nous prie d'insérer la lettre ouverte suivante, adressée à son contradicteur.

Naturellement, dans cette discussion, nous nous garderons d'intervenir, comme de juste et comme toujours, tant que nous n'aurons en mains aucun document sûr de nature à nous permettre de prendre nettement position.

Nous nous bornerons donc, comme par le passé, à servir de truchement entre les deux parties en présence, pour leur permettre d'exprimer librement leurs arguments et de les porter à la connaissance du public, que nous faisons juge et arbitre en la matière, en laissant, par ailleurs, à chacun la pleine et entière responsabilité de ses affirmations.

N.D.L.R.

Vous connaissant de longue date, parmi ma clientèle indigente, je suis [un] peu surpris de lire votre articulet « Scandale du Cercle de Sadec ». J'ignore les motifs pour lesquels vous avez consenti à servir d'instrument à des gens malintentionnés, mes ennemis personnels, qui, eux, n'ont pas le courage de m'attaquer à visage découvert.

Ils se servent de vous comme d'un chien de chasse (ceci dit sans intention de vous blesser).

Vous avez écrit : «Lorsqu'on aborde la question du Cercle sportif de Sadec, on peut dire qu'il s'agit de résoudre un casse tête chinois »

Eh bien ! oui, c'est, en effet, un casse-tête chinois, pour les écervelés qui refusent de comprendre.

Notre comptabilité a été reconnue régulière par tous les membres du Cercle.

M. Truong, vous êtes un as quand il s'agit de lancer des « canards ». On peut également ajouter que vous vous montrez systématiquement hostile à l'égard du Cercle dont vous n'êtes pas membre, et que vous faites preuve de mauvaise foi et de parti-pris.

Vous auriez été mieux renseigné si vous aviez voulu être présent à l'assemblée générale du 10 janvier écoulé, où, en termes fort clairs, furent exposée la situation financière et morale du Cercle, ainsi que l'emploi de la somme incriminée de 400 p. 00.

Dans votre articulet, vous parlez de « gabegie ».

Vous trouvez que ce fut une « gabegie » quand les membres du Cercle, avec une conscience digne d'admiration, ont élu le comité d'administration. Vous avez l'air de regretter que les membres du Cercle; en général, ne partagent pas, et pour cause, votre manière de voir et de comprendre les choses

Mon bon Monsieur Truong, pour pouvoir parler d'une chose en connaissance de cause, il faut l'avoir vue, sue et être parfaitement renseigné. Pour les renseignements, il faut s'adresser à des personnes dignes de foi, à des personnes qui, sans parti-pris, ont le seul souci de servir la Vérité, sans la dénaturer.

Avez-vous fait tout cela ?

Non, n'est-ce pas ?

Donc, rien d'étonnant à ce que vous vous soyez mis le doigt dans l'œil, à ce que vous ayez pris les vessies pour les lanternes. Je me demande maintenant pourquoi vous avez cherché à vous renseigner auprès d'un *nho* ramasseur de balles !

Est-ce parce que vous l'avez vu « pensif et soucieux » ?

Ou est ce parce que c'est votre habitude à vous de puiser des renseignements à des sources pareilles ?

Ou encore, est-ce parce que c'est votre courage, à vous, qui vous a dicté votre attitude ?

Au fait, puisque vous avez donné raison à « votre petit *nho* », le me garde de tout commentaire et laisse aux lecteurs le loisir de vous comprendre et de vous juger.

C'est le cas de répéter, avec vous :

« Comprenez qui pourra ! »

Sans rancune, M. Truong.

Adieu et bonne chance.

PHAM-VAN-NGOI,
président du Cercle sportif de Sadec

Toujours cette querelle au sujet du Cercle de Sadec !

—»«—»«—

POUR EN FINIR ?

(*L'Écho annamite*, 8 avril 1931)

On nous prie d'insérer :

Sadec, le 31 mars 1931

À M. le Président du Cercle Sportif de Sadec.

Monteur Pham van Ngoi,

En lisant votre réponse parue dans *l'Écho annamite*, du 30 mars, je constate que vous passez du coq à l'âne avec une maestria incomparable. Vous ne discutez pas les faits de la cause, niez tout en gros et accusez sans précision. Pour mieux noyer le poisson, vous cherchez à faire croire à une querelle personnelle. En quoi votre opulence factice et l'indigence que vous me prêtez, si généreusement peuvent elles intéresser le public ? U e seule chose nous intéresse : l'affaire du cerce sportif annamite de Sadec. Par conséquent, ne nous en écartons pas.

Qu'ai-je ont d'inexact sur ce sujet ? Où sont les canards ?

I. — Est-il vrai que le Cercle sportif que vous présidez a été poursuivi par les Grands Magasins Charner, condamné, saisi et que la vente n'a été arrêtée qu'*in extremis* ?

II. — Est-il vrai que l'assemblée générale du 24 décembre dernier a refusé d'approuver les comptes et d'élire le nouveau comité ?

III. — Comment et quand tous les membres du Cercle ont-ils pu reconnaître régulière la comptabilité alors que la deuxième assemblée générale ne s'est réunie que le 10 janvier 1931 et, que quelques jours auparavant, cette comptabilité avait été saisie par le juge d'Instruction, entre les mains de qui elle se trouve encore ?

IV. — Est-il vrai que les 400 p de la SAMIPIC n'ont pas été portées en recettes dans la comptabilité du Cercle ?

V. — À l'assemblée générale du 10 janvier, je me souviens fort bien vous avoir entendu déclarer, en termes grandiloquents que ces 400 \$ vous avaient été adressées par la Samipic, en rémunération du placement des billets que vous aviez effectué, et que vous aviez fait don de cette somme au Cercle. N'est-ce pas vous qui, à ce moment, cherchiez à faire prendre des vessies pour des lanternes à votre auditoire ?

VI. — Car comment se fait-il que, quelques jours après, M. L. V L., dont l'honorabilité est indiscutable (parlant en sa qualité de membre du comité de la SAMIPIC) ait déclaré, au cours d'une conversation avec quelques Français du poste, que cette somme avait été donnée au Cercle sportif annamite de Sadec et non à M. Pham-van-Ngoi, ajoutant que les commissions pour le placement des billets étaient réglées au fur et à mesure des versements du montant des billets vendus ?

VII. — D'autre part, pourquoi ne nous dites-vous pas les raisons qui vous ont poussé à désintéresser le commerçant chinois Ban-Cuoc (lui-même ne possédant aucune comptabilité, aucune reconnaissance de dette) de préférence aux Grands Magasins Charner qui avaient déjà engagé des poursuites contre le Cercle ?

Tant que vous n'aurez pas répondu, de façon précise, aux questions ci-dessus, je crois, M. Pham-Van-Ngoi, qu'il sera vain de continuer un débat qui deviendrait oiseux
Recevez; etc.,

NGUYEN-VAN TRUONG
Tân khanh tâ? (SADEC)
